

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT CHAUDIÈRE-APPALACHES

Plan d'action 2002-2003

(Adopté lors du C.A. du 24 avril 2002)

Fonctionnement

1. Membership :

- consolider les réseaux déjà membres ;
- développer des nouveaux réseaux dont le secteur industriel, les municipalités et organismes riverains de la Rive Sud, ainsi que les groupes environnementaux.

2. Plan de communication :

- bulletin Éco-Lien (4 nos)
- communications particulières (avis, mémoires, problématiques)
- événements médiatiques
- conférences de presse
- communiqué de presse
- site Web du CRECA à l'intention des membres, des partenaires et du public en général
- mise à jour de documents d'information et de communication.

3. Représenter le CRECA au sein des comités suivants :

- Comité multipartite sur la gestion des fumiers et d'une agriculture durable en Chaudière-Appalaches;
- Comité de liaison d'Ultramar;
- Comité de suivi de l'usine Alex Couture;
- Conseil régional de concertation et de développement;
- Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement;
- Société de gestion du parc régional du Massif du Sud;
- Table d'harmonisation du Parc de Frontenac ;
- Comité de bassin de la rivière Chaudière ;
- Conseil de bassin de la rivière Etchemin
- Table régionale de concertation sur le milieu forestier (CRCD)
- Comité consultatif sur la planification stratégique régionale (CRCD) appelé à devenir le comité de suivi.

Gestion

En soutien à la direction générale, un agent de recherche et de communication est prévu.

Priorités

4. Vers un cadre de gestion durable de l'eau

- Continuer notre politique de soutien aux organismes de rivière ou comités de bassin de la Chaudière, l'Etchemin, la Boyer, rivière du Sud et Beaurivage.
- S'impliquer sur le comité ZIP Québec—Chaudière-Appalaches
- Soutien aux associations de riverains
- Politique de l'eau (consultation et concertation).

5. Usage de pesticides

- Sensibiliser sur l'élimination de pesticides à des fins esthétiques

6. Agriculture

- Contribuer au développement d'une stratégie commune pour la réduction des surplus de fumier et le développement d'une agriculture durable via le Comité multipartite sur la gestion des fumiers et d'une agriculture durable en Chaudière-Appalaches.
- Participer à un programme visant l'assainissement agricole via le comité de gestion de l'entente spécifique pour le développement de 11 fermes ISO 14001.

7. La gestion et la mise en valeur des matières résiduelles

- Poursuivre l'implantation du plan régional de Chaudière-Appalaches
- Collaborer avec la Table régional d'économie sociale (TRES) au développement d'entreprises d'économie sociale
- Soutenir les programmes de compostage et l'implantation d'industries de compostage dans la région de Chaudière-Appalaches ;
- Consolider le développement d'entreprises de recyclage dans la région en collaboration avec les CLD
- Suivi des sites d'enfouissement et des plans de gestion des MRC.

8. Énergie

- Encourager l'économie d'énergie par une sensibilisation

9. Les changements climatiques et pollution atmosphérique

- Implication et suivi du Plan de transport de Chaudière-Appalaches, particulièrement participer à la mise sur pied, à l'échelle de la région, d'un réseau de transport collectif qui mette à profit les différents modes de transport, ainsi que soutenir le développement d'un véritable réseau de transport en commun intégré sur le territoire de la ville de Lévis desservant les différentes clientèles et les liens intermodales.
- Projet de partenariat avec l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) sur une campagne populaire de sensibilisation.
- Suivi de projets d'aménagement urbain tel que le programme de Vivre en Ville.

10. Stratégie québécoise sur la diversité biologique

- Mise à niveau des connaissances en matière de conservation de la biodiversité
- Poursuite des programmes :
 - i) Plan de conservation des milieux humides forestiers (intendance privée)
 - ii) « Au royaume des terres humides » - trousse éducative ;
 - iii) Dévoilement et appropriation de l'espèce indigène emblématique gagnante du concours ;
 - iv) Appui au projet d'une aire faunique communautaire au Grand Lac Saint-François.
 - v) Table régionale de concertation sur le milieu forestier (CRCD)
- Maintenir l'intégrité des sites d'intérêts esthétiques et identitaires du territoire (ex. les paysages).
- Dresser un état de la situation régionale des sites contaminés en vue de leur réhabilitation.
- Favoriser la conservation des espaces boisés tant en milieu rural qu'urbain.

Développement Durable (DD), pour outiller la région sur la notion et l'implantation du concept de développement durable :

- Organiser un colloque, ou un forum, à l'automne 2002 avec l'implication de nos partenaires régionaux.
